

Le MAG

Hautes Terres Communauté

N° 24 / Juin 2026



AGIR AU PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR

Un Job Dating réussi !

La 4^{ème} édition du job dating organisée par Hautes Terres Communauté a permis de rassembler une soixantaine de candidats et une vingtaine de recruteurs.

Objectif : assurer la mise en relation directe afin de préparer la saison estivale, mais pas que. Des CDD et CDI étaient aussi à pourvoir dans tout secteur d'activité. Comme l'an dernier, le service public de l'emploi et des organismes de formation sont venus renforcer l'évènement pour mettre en avant les dispositifs existants sur le territoire.

Au total, près de 80 entretiens ont été réalisés sur place le jour J, comblant ainsi en partie ou en totalité les besoins de 75% des recruteurs présents.



En mai, fais ce qu'il te plaît... à vélo !

Ateliers d'autoréparation, animations pour les tout-petits, sensibilisation à la sécurité routière ou encore ateliers créatifs au Fablab...



14 évènements ont égayé le mois de mai, proposés par différents services de Hautes Terres avec l'appui de 8 partenaires.

Un grand merci à toutes et tous pour votre présence !

Les flèches jaunes à la conquête de Hautes Terres !

Après un test concluant sur le secteur Lioran – Prat de Bouc, Hautes Terres Communauté déploie une nouvelle signalétique de randonnée qui part désormais à la conquête de tout le territoire !



Les équipes sont à pied d'œuvre pour installer progressivement les nouvelles lames directionnelles sur les sentiers. Ça s'active sur le terrain et ça va continuer dans les prochaines semaines, avec une pose qui se poursuivra jusqu'à l'été. De quoi offrir bientôt des parcours encore plus lisibles et agréables à tous les randonneurs !

Une frise interactive pour découvrir les services de Hautes Terres Communauté autrement

Et si vous découvriez les services de Hautes Terres Communauté autrement ?

Avec sa nouvelle frise interactive en ligne, la collectivité propose une approche simple, concrète et accessible pour mieux comprendre ce qu'elle fait pour vous, à chaque étape de la vie.

Disponible sur le site internet, cet outil pédagogique vous invite à suivre huit habitants du territoire : Jade, Mathis, Marion, Fanny et Wilfried, Vincent, Brigitte et Michèle. De l'enfance à la retraite, leurs parcours illustrent des situations du quotidien dans lesquelles chacun peut se reconnaître.

À travers leurs expériences, vous explorez les services de manière concrète : activités jeunesse, mobilités, vie de famille, engagement local ou encore accompagnement au vieillissement. Une façon vivante et directe de comprendre à quoi servent les services publics, et comment ils vous accompagnent au jour le jour.

Des services à découvrir selon vos besoins

Avec cette frise, inutile de chercher par compétence ou par thématique. L'entrée se fait par les moments de vie. En quelques clics, vous naviguez entre les situations, découvrez les services associés et comprenez leur rôle, sans jargon ni complexité. Au total, 26 services sont présentés. Une diversité d'actions qui prend tout son sens lorsqu'elle est reliée à des usages concrets : les vôtres.

Un outil simple, utile et proche de vous

Pensée pour tous, cette frise interactive facilite l'accès à l'information et rend l'action publique plus lisible. Elle permet de mieux connaître les services existants, mais aussi d'identifier ceux qui peuvent vous être utiles, aujourd'hui ou demain.

Curieux ? Testez la frise dès maintenant !

Scannez le QR code et laissez-vous guider.



ÉDITO



Chères habitantes,
chers habitants,

Je tiens, en premier lieu, à remercier sincèrement les élus communautaires pour la confiance qu'ils m'ont renouvelée.

Cette réélection marque une étape importante, qui s'est traduite par l'installation du conseil communautaire,

l'élection du bureau et la prise de fonction de chacune et chacun dans ses responsabilités.

Ces premières semaines ont permis à la nouvelle équipe de trouver ses repères, de définir les périmètres d'intervention et de s'approprier les dossiers mis en commun, en lien étroit avec les services de Hautes Terres Communauté. L'engagement et l'expertise constituent un fil conducteur précieux entre les mandats, garant de continuité et d'efficacité de l'action publique.

Aujourd'hui, une nouvelle séquence s'ouvre.

Au-delà de la gestion quotidienne, que nous poursuivons avec exigence pour maintenir un haut niveau de service aux habitants, nous engageons un travail structurant pour l'avenir du territoire. Deux démarches majeures et complémentaires vont rythmer cette année : l'élaboration du projet de territoire et la construction du pacte financier et fiscal.

Le projet de territoire doit nous permettre de définir une vision partagée et des priorités claires. Elles devront être débattues et construites collectivement. En parallèle, le pacte financier et fiscal viendra sécuriser les moyens de cette ambition, de manière responsable. Ces réflexions s'appuieront sur un travail approfondi de diagnostic. L'objectif est clair : aboutir d'ici la fin de l'année 2026 à une feuille de route lisible, réaliste et partagée.

Cette phase de concertation est indispensable. Elle doit nous permettre d'être unis pour un projet commun, en reconnaissant nos spécificités et en les transformant en atouts car Hautes Terres Communauté est riche de sa diversité.

Ces réflexions sont menées de front avec la continuité de nos actions et projets. Les services aux habitants, l'accompagnement des projets locaux et le développement du territoire restent, chaque jour, au cœur de notre engagement.

C'est avec cette double exigence – agir au présent et préparer l'avenir – que nous abordons ce nouveau mandat, avec une conviction forte : celle que nous avons, ensemble, les moyens de construire un territoire cohérent, solidaire et ambitieux.

Didier Achalme

Président de Hautes Terres Communauté

SOMMAIRE

Gouvernance

Hautes Terres Communauté, une nouvelle gouvernance.

p. 4-5

Nouveau bureau :

visages et délégations.

p. 6-7

Les élus communautaires

p. 8-9

Budget

Comprendre le budget de la communauté de communes.

p. 10-11

Urbanisme

Construire, rénover, aménager... Par où commencer ?

p.12-13

Habitat

Améliorer son logement : à chaque étape, des aides pour vous accompagner.

p. 14

Maisons France Services

Des espaces modernisés pour un meilleur accompagnement !

p. 15

Terre de vélos

Hautes Terres, terre de vélos.

p. 16-17

Espaces naturels sensibles

Zoom sur le Lac du Pêcher.

p. 18

Quoi de neuf ?

p. 19

www.hautesterres.fr   

HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ, UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Vendredi 10 avril 2026. Le premier conseil communautaire de la nouvelle mandature s'est tenu au siège de la communauté de communes, à Murat. À l'ordre du jour pour les nouveaux représentants des 39 communes de Hautes Terres Communauté, l'élection de leur président et de leurs vice-présidents. M. Didier Achalme, président sortant, a été réélu pour un mandat de 6 ans. « Ce vote m'honore et m'engage. Je porte une responsabilité encore plus grande pour ce deuxième mandat. Nous allons essayer d'en être dignes, dans la continuité de ce qui s'est passé, bien épaulés par nos services et bien épaulés aussi par ceux qui seront les vice-présidents. Nous allons travailler au bénéfice de Hautes Terres Communauté. »

Le fonctionnement de la communauté de communes

Le conseil communautaire (60 élus) se réunit 5 à 6 fois par an pour fixer les grandes orientations, voter le budget et décider collectivement des actions à mener. Le nombre d'élus communautaires par commune est fixé par arrêté préfectoral au prorata du nombre d'habitants. Ainsi, Massiac et Murat ont 8 sièges, Neussargues-Moissac 4 sièges, Allanche 3, Laveissière et Marcenat 2 sièges chacune et les 33 autres communes ont 1 siège par commune.

Le bureau communautaire (15 membres) est composé du président, de douze vice-présidents et deux autres membres conseillers délégués. Il est l'organe de réflexion, de stratégie et d'arbitrage. Il examine les avis et projets argumentés préparés en amont par les commissions et les services.

Quelques chiffres...

Les élus de la communauté de communes, ce sont :

- 39** Communes représentées
- 60** Membres titulaires au conseil
- 33** Suppléants (pour les communes n'ayant qu'un seul représentant)
- 15** Membres du bureau communautaire : 1 président, 12 vice-présidents et 2 conseillers délégués.

LES ÉLUS



Président

Didier Achalme

Maire de Massiac

«Élu avec 54 voix sur 60, ce vote m'oblige à être à la hauteur de la confiance exprimée pour ce nouveau mandat de 6 ans. Je mesure pleinement la responsabilité qui est la mienne. Nous nous inscrivons dans la continuité du travail engagé, avec une ambition claire : poursuivre le développement de Hautes Terres Communauté au bénéfice de ses habitants et de ses communes, avec équité.

Pour y parvenir, j'ai constitué un bureau fondé sur les compétences, les engagements et les contributions de chacune et chacun. Des femmes et des hommes, engagés pour le territoire, avec lesquels je partage des valeurs essentielles : la franchise, la loyauté et le sens du collectif. La complémentarité des profils sera gage d'efficacité.

Le bureau communautaire est un organe de décision stratégique. Il doit être au service de l'intercommunalité, dans une logique d'action, d'exigence et de résultats. J'y porte les mêmes attentes que celles que nous avons vis-à-vis de nos services : de l'honnêteté, une relation directe, de la bonne humeur, mais aussi de l'énergie, des idées et une capacité à innover avec agilité.

Le précédent mandat m'a profondément enrichi. Il m'a permis d'appréhender toute la complexité et la richesse de notre territoire dans son ensemble, d'en porter l'identité et d'en renforcer la visibilité. C'est un travail de coopération exigeant, qui demande à la fois rigueur et souplesse. Pour les années à venir, notre cap est clair : aller davantage à la rencontre des communes, faire émerger des projets structurants et amplifier notre stratégie de développement économique, levier indispensable d'une dynamique territoriale vertueuse.

Enfin, nous devons franchir encore une nouvelle étape en matière de coopération territoriale avec nos partenaires et collectivités voisines. C'est dans cet esprit de responsabilité, de collectif et d'ambition que nous ouvrons ce nouveau mandat.»



1^{er} Vice-Président

Gilles Chabrier

Délégué à l'économie, à l'emploi, au tourisme et à l'administration générale.

Maire de Murat

«Vice-président lors de la précédente mandature, j'ai accompagné l'évolution vers Hautes Terres Communauté, qui était encore en construction lors du dernier mandat. Sur ce nouvel exercice, il est nécessaire de passer un nouveau cran pour avoir un seul et même territoire.

Par ailleurs, je porterai une attention particulière à notre politique économique. Levier vertueux, le développement de l'activité est vital pour notre territoire et son attractivité. Ce sera, sur ce mandat encore, mon cheval de bataille.»



2^{ème} Vice-Président

Xavier Fournal

Délégué aux finances, aux marchés publics, à l'optimisation de la collecte des déchets et à l'eau potable – assainissement.

Maire d'Albepierre-Bredons

«C'est mon 2^{ème} mandat en tant que vice-président, tout comme mon second mandat en tant que maire. Avec un bureau renouvelé de la communauté de communes à plus de 50%, ce mandat va s'appuyer sur l'expérience de l'équipe renouvelée et être enrichi de regards neufs.

Mes attentes : arriver à faire communauté et sortir des 3 historiques communautés de communes. Mes motivations : prendre des décisions qui vont dans le sens de l'intérêt général, avec équité et assurer un service qui profite à tous. Il est important également de faire voir encore davantage ce que fait la communauté de communes.»

DÉCOUVREZ LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

NOUVEAU BUREAU : VISAGES ET DÉLÉGATIONS

3^{ème} Vice-Président



Michel Porteneuve

Délégué au suivi des grands travaux et à la gestion patrimoniale.
Maire de Neussargues-Moissac

«Ce sera mon 2^{ème} mandat en tant que vice-président. Issu du génie civil, j'ai conduit des opérations d'envergure dans le secteur nucléaire, du pilotage de travaux à la mise aux normes des centrales à l'échelle nationale. La délégation confiée sur ce 2^{ème} mandat me convient très bien, avec une articulation nécessaire et intéressante avec Jean-François Landes, vice-président délégué au service travaux et à la cellule d'appui. Je l'assumerai avec le même sérieux et enthousiasme que lors du mandat précédent.»

4^{ème} Vice-Présidente



Djuwan Armandet

Déléguée aux contractualisations et aux Maisons des Services.
Maire de Chalinargues

«Mon parcours professionnel m'a conduit à maîtriser la recherche de financements pour les projets et les relations partenariales. Maire de Chalinargues, c'est mon 2^{ème} mandat en tant que vice-présidente. Je suis heureuse de pouvoir, en plus de cette délégation maîtrisée, m'investir dans une vice-présidence tournée vers des services directement utiles à la population, en lien et en proximité avec les habitants du territoire.»

7^{ème} Vice-Présidente



Danièle Majorel

Déléguée à la santé et à la politique seniors, sport et associations.
Adjointe au maire à Massiac

«Après avoir siégé lors du dernier mandat en tant que conseillère communautaire, j'accède à la fonction de vice-présidente en ayant une idée claire sur ce qu'est la communauté de communes, le rôle d'un vice-président et les interactions qui existent au sein du bureau et du Conseil communautaire. Après une carrière professionnelle dédiée à la vie scolaire et au monde associatif, je pense que mon expérience peut apporter un regard neuf sur cette délégation, nouvelle en partie au sein de la collectivité.»

8^{ème} Vice-Président



Franck de Magalhaès

Délégué aux ressources humaines et aux espaces naturels.
Maire de Ferrières-Saint-Mary

«Je me caractérise en premier lieu comme géographe de formation. Cela explique que la notion d'intercommunalité ait un vrai sens pour moi, fortement attaché à la notion de bassin de vie et de pays. Ensuite, ma vie professionnelle m'a amené à créer un groupe national de recrutement et d'interim puis à m'impliquer dans la vie politique. Je suis notamment élu maire de Ferrières-Saint-Mary pour un second mandat. Ce sont donc ces regards croisés qui m'amènent aujourd'hui à endosser avec plaisir et bonheur la fonction de vice-président, confiant dans la capacité de Hautes Terres Communauté à fédérer autour de sujets essentiels, comme cela a été fait avec l'opération Petit Patrimoine.»

11^{ème} Vice-Président



Jean-François Landes

Délégué au service travaux de Hautes Terres Communauté et cellule d'appui aux communes.
Maire de Molèdes

«J'ai trouvé mon premier mandat de maire passionnant, et j'ai donc le plaisir d'avoir été réélu. J'ai accepté cette fonction de vice-président pour plusieurs raisons. D'abord parce que la délégation est en lien direct avec mes expériences professionnelles et mes compétences. Ensuite parce qu'en tant que maire d'une petite commune, je souhaitais appréhender les rouages de l'intercommunalité pour voir comment les communes peuvent bénéficier des compétences et services proposés par Hautes Terres Communauté. Dans tous les cas, j'ai hâte de commencer à travailler.»

12^{ème} Vice-Présidente



Aurélie Bresson

Déléguée à l'agriculture et à la diversification.
Maire de Vèze

«Vice-présidente à Hautes Terres, maire de Vèze et conseillère départementale, j'ai la chance de cumuler des casquettes qui me donnent une vision à (presque) 360° de la vie sur notre territoire. J'ai également eu la chance de saisir concrètement l'intérêt de l'intercommunalité avec le projet Burons lors du précédent mandat et c'est ce que je souhaite partager à présent : faire comprendre aux élus et aux habitants l'esprit communautaire, les missions d'une comcom et leur intérêt pour le bien général. La délégation qui m'est confiée est cruciale pour notre territoire et j'ai hâte de construire avec mes collègues cette feuille de route.»

5^{ème} Vice-Président



Gérard Poudroux

Délégué à la gestion des déchets.
Maire de La Chapelle d'Alagnon

« La communauté de communes est selon moi une structure indispensable à notre commune car c'est un outil capable de porter les projets. Je peux affirmer cela car je suis élu depuis 1995 et que j'entame mon 3^{ème} mandat en tant que maire. La proximité avec les petites communes est importante, cela a été apprécié avec l'opération Petit Patrimoine lors du dernier mandat. Dans le cadre de mes délégations, je veillerai à conserver cette proximité et cette écoute, au plus près des usagers. »

6^{ème} Vice-Président



Éric Job

Délégué à l'enfance, jeunesse
et culture.
Maire de Valjouze

«J'entame mon 2^{ème} mandat en tant que vice-président et mon 6^{ème} mandat en tant que maire de Valjouze. Lors du précédent mandat, j'ai œuvré pour faire de la culture un levier de cohésion et de valorisation de notre territoire. Cette dynamique doit se poursuivre, en renforçant les partenariats avec les communes et les acteurs locaux. En parallèle, je reste pleinement engagé pour consolider les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse, pour accompagner des parcours épanouis et responsables. Culture et jeunesse sont deux piliers majeurs du dynamisme et de l'attractivité de notre territoire.»

9^{ème} Vice-Président



Christian Bouvet

Délégué à la politique massif
et montagne, à la mobilité
et aux liaisons cyclables.
Maire de Laveissière

«C'est mon premier engagement politique, aussi bien en tant que maire que vice-président dans une communauté de communes. Issu du secteur bancaire, je suis également moniteur de ski au Lioran. C'est important de s'engager aux côtés de la collectivité car elle est directement concernée par le Massif du Lioran. Cela m'intéresse de travailler cette feuille de route, collectivement. Mes motivations : construire ensemble, trouver des ressources et apporter mes compétences professionnelles à la construction d'un tout cohérent, avec franchise et loyauté.»

10^{ème} Vice-Président



Pierre Juillard

Délégué à l'habitat, à la planification
et transition énergétique.
Conseiller délégué à Murat

«Élu municipal et communautaire depuis 2001, j'ai toujours soutenu l'idée d'une communauté de communes unie et ambitieuse. En qualité d'élu communautaire, je m'impliquerai avec détermination dans la mise en œuvre du nouveau projet de territoire et tout particulièrement, dans le cadre de ma délégation, sur les enjeux cruciaux d'amélioration de l'habitat, de l'urbanisme et de la transition énergétique, conditions indispensables à l'attractivité de notre territoire.»

Conseiller délégué



Philippe Vialle

Délégué sur la GEMAPI.
Maire de Marcenat

«Après avoir occupé de nombreuses fonctions managériales au sein du groupe La Poste, je suis revenu m'installer à Marcenat il y a quelques années. Conseiller municipal lors du dernier mandat, je n'ai certainement pas mesuré pleinement l'impact de l'intercommunalité dans la vie de la commune. Les communes attendent généralement beaucoup de la communauté de communes et mon engagement en tant que conseiller délégué repose sur ce principe : c'est en apportant qu'on reçoit beaucoup. J'essaierai donc d'apporter beaucoup !»

Conseiller délégué



Roland Vidal

Délégué aux démarches
centre-bourg.
Adjoint au maire à Murat

«La vision de l'intercommunalité est hyper importante par rapport à la commune et aux engagements de chacun. Il est crucial de savoir ce qui est différent et ce que la communauté de communes peut apporter de plus, que ce soit sur les compétences ou les dossiers. Cela va demander un peu de travail pour se familiariser à l'écosystème, et je m'appuie sur mes expériences précédentes, car j'en suis à mon 3^{ème} mandat à la ville de Murat où j'occupe la fonction de 4^{ème} adjoint en charge de la sécurité, des bâtiments publics, cérémonies. Je suis prêt à m'engager !»

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

ALBEPIERRE-
BREDONS



Xavier Fournal

ALLANCHE



Alain Griffe



Caroline Sibson



Thierry Marsilhac

AURIAC L'ÉGLISE



Vivien Batifoulier

BONNAC



Bernard Bec

CELLES



Valérie Ginhac

CELOUX



Franck Dehedin

CHALINARGUES



Djuwan Armandet

CHARMENSAC



Bernard Raynaud

CHAVAGNAC



Daniel Bertheol

CHAZELLES



Lucette Chauvel

DIENNE



Thierry Mathieu

FERRIÈRES-
SAINT-MARY



Franck De Magalhaes

JOURSAC



Jean Rongier

LA CHAPELLE
D'ALAGNON



Gérard Poudroux

LA CHAPELLE-
LAURENT



Christophe Pradal

LANDEYRAT



Philippe Hurand

LAURIE



Robert Jouve

LAVEISSENET



Patrick Oudin

LAVEISSIÈRE



Christian Bouvet



Fabien Vidal

LAVIGERIE



Denis Delpirou

LEYVAUX



Vincent Liandier

MARCENAT



Philippe Vialle



Thierry Maigne

MOLÈDES



Jean-François Landes

MOLOMPIZE



Philippe Leberichel

PEYRUSSE



Josiane André

MASSIAC



Didier Achalme



Danielle Gomont



Jean-Pierre Penot



Danièle Majorel



Patrick Jeudy



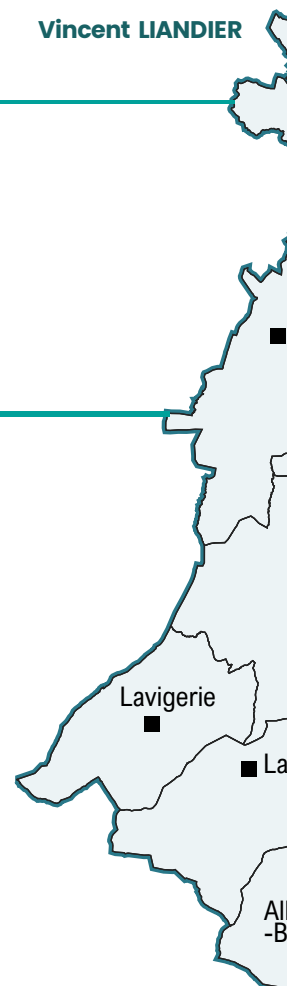
Isabelle Delos



Jonathan Chastaing



Alice Meyniel



MURAT



Gilles CHABRIER



Magali CRAUSER



Roland VIDAL



Pierre JUILLARD



Véronique MIVIERE



Céline GELY



Pierrick ROCHE



Martin DUPLAY

NEUSSARGUES-MOISSAC



Michel PORTENEUVE



Claude CHANUT



Nadia TERREN



Patrice FORGES

PRADIERS



Luc LESCURE

RAGEADE



Gisèle CUSSAC

SEGUR LES VILLAS



Gilles AMAT

SAINTE-ANASTASIE



Fabienne FARRADECHE

SAINT-MARY -LE-PLAIN



Jean-Marc MIZOULE

SAINT-PONCY



Emmanuel ORCEYRE

SAINT-SATURNIN



Claire ANDRIEUX-JANNETTA

VALJOUZE

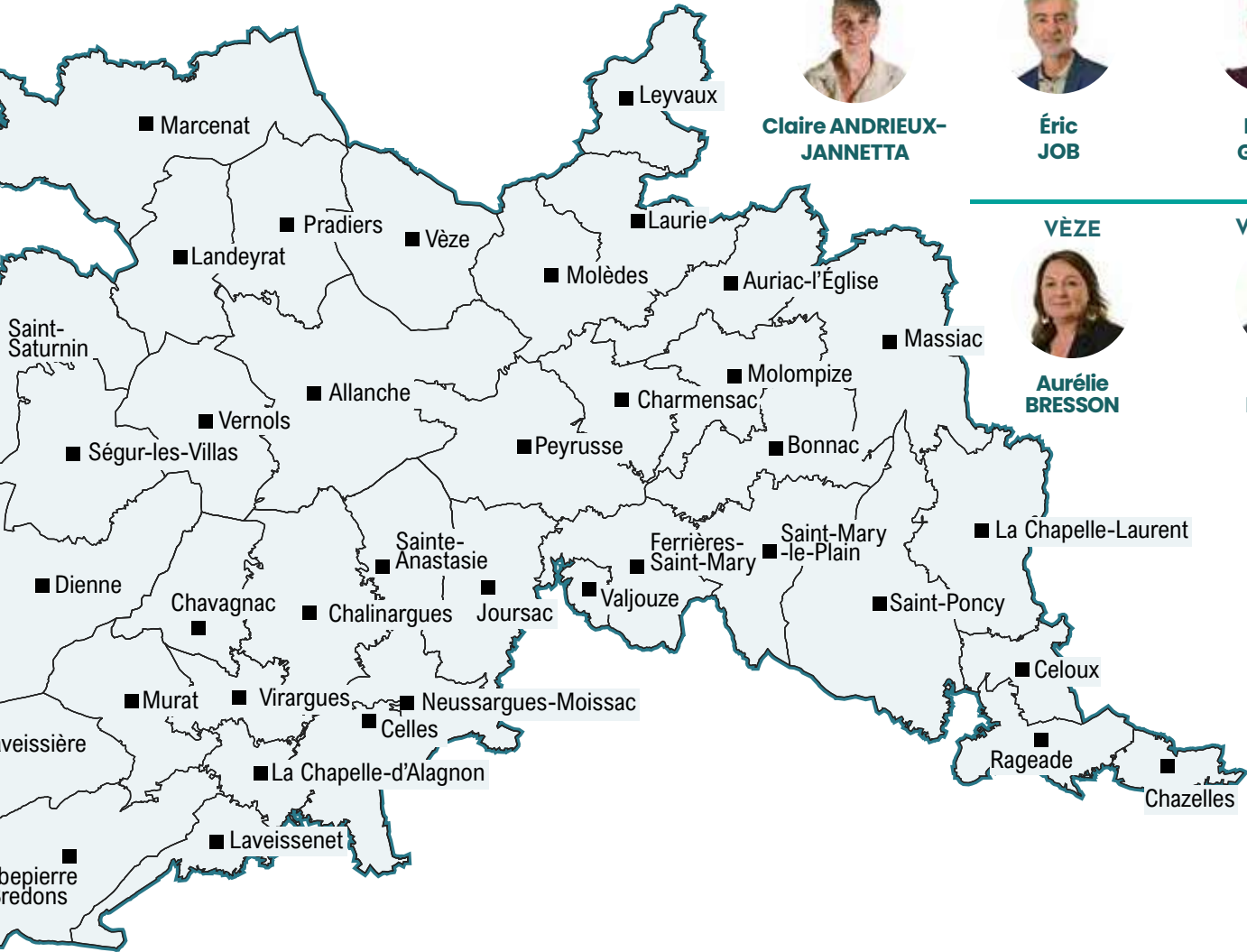


Éric JOB

VERNOLS



David GENEIX



VÈZE



Aurélie BRESSON

VIRARGUES



Pascal LOUBEYRE

COMPRENDRE LE BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le mercredi 29 avril 2026, le conseil communautaire de Hautes Terres Communauté a adopté le budget pour l'année 2026. Exercice annuel important pour la collectivité et le territoire, le budget permet d'assurer les services à la population, de poursuivre les dynamiques engagées et de financer les projets du territoire.



Didier Achalme

Président de Hautes Terres Communauté.

«Ce budget s'inscrit dans la continuité des années précédentes, avec prudence et sérénité. Nous clôturons des projets engagés et nous avons voulu laisser toute latitude à la nouvelle gouvernance de construire ses choix futurs.»

Les grandes priorités du budget 2026

Le budget 2026 s'inscrit dans une logique d'équilibre :

- poursuivre les projets déjà engagés ;
- maintenir les services du quotidien ;
- maîtriser les dépenses dans un contexte contraint ;
- préserver des capacités d'action pour engager de nouvelles priorités.

Cette année marque également la prise de fonction de la nouvelle gouvernance intercommunale. Le budget traduit ainsi une volonté de continuité, de responsabilité et de projection pour le territoire.

Fonctionnement et investissement, deux leviers complémentaires

Le budget d'une collectivité repose sur deux types de dépenses mobilisés au service de l'action publique :

- le fonctionnement, qui permet d'assurer les services du quotidien.
- l'investissement, qui permet de faire vivre les équipements et projets du territoire pour développer, moderniser ou préparer l'avenir.

En 2026, le budget de Hautes Terres Communauté se répartit entre 17,5 millions d'euros en fonctionnement et 11,8 millions d'euros en investissement.

La répartition fonctionnement / investissement varie selon les projets, leur niveau d'avancement et les priorisations politiques. Cette complémentarité permet à la fois d'assurer les services utiles au quotidien, de poursuivre les projets engagés et de préparer les actions de demain.

Ainsi, la structuration de la santé en 2026 va mobiliser davantage d'investissement en 2026, en raison des travaux engagés sur la maison de santé de Massiac.

La gestion des déchets mobilise principalement du fonctionnement, car il s'agit avant tout d'un service quotidien assuré toute l'année. Les investissements permettent ponctuellement de renouveler les équipements ou d'adapter les infrastructures.

Les services à la population tels que la culture et la jeunesse reposent majoritairement sur du fonctionnement, afin d'assurer l'accueil et la présence de proximité sur le territoire.



Maison de santé de Massiac



Gestion des ordures ménagères



Spectacle La Cuisine des auteurs à La Chapelle d'Alagnon

CE QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVEC 100€ EN FONCTIONNEMENT



20.15€ POUR ASSURER LA GESTION DES DÉCHETS
Gestion des déchets et assimilés

18.71€ POUR ORGANISER LE PARTAGE DES RESSOURCES ET DES RICHESSES PRODUITES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE AU PROFIT DES COMMUNES
Reversement de fiscalité de Hautes Terres
Communauté vers les communes
(attributions de compensation)

14.14€ POUR PROPOSER DES SERVICES DE PROXIMITÉ AUX HABITANTS

7.19€ Services à la population : Maisons France
Services, Mobilité, Santé, Conseiller numérique
et Insertion

3.88€ Enfance et Jeunesse

3.07€ Culture

10.49€ POUR PRÉPARER LES PROJETS DE DEMAIN
Enveloppe pour de nouveaux projets

9.48€ POUR ORGANISER ET PRÉPARER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

8.56€ Planification et transition écologique

0.92€ Organisation de l'eau potable et l'assainissement
à l'échelle du territoire

8.98€ POUR ASSURER LE PILOTAGE, LES MOYENS HUMAINS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DU TERRITOIRE

Ressources internes de la communauté de communes (ressources humaines, services administratifs et financiers, communication et accueil).

8.24€ POUR METTRE EN VALEUR ET FAIRE DÉCOUVRIR NOTRE TERRITOIRE

Développement touristique

5.23€ POUR PROPOSER DES SERVICES AUX COMMUNES ET GÉRER LE PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

Gestion patrimoniale et gestion travaux

2.26€ POUR CONCEVOIR ET DÉVELOPPER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LE TERRITOIRE

Conception de projets structurants

2.33€ POUR GARDER UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET ATTIRER DE NOUVELLES ENTREPRISES

Développement économique du territoire

INVESTISSEMENT

11.8 Millions d'euros tous budgets confondus dont _____

ÉLABORATION DE SCHÉMAS DIRECTEURS AEP ET ASSAINISSEMENT POUR LE COMPTE DES COMMUNES

1 422 000 €

VALORISATION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (LAC DU PÉCHER, ROCHES DE LANDEYRAT ET ESTIVES DE CHASTEL) ET SÉCURISATION DE LA DIGUE DU LAC DU PÉCHER
200 600 €

ACQUISITION DE 2 BENNES ORDURES MÉNAGÈRES
996 147

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ À LA MAISON MÉDICALE DE MASSIAC
957 260 €

AIDES ÉCONOMIQUES AUX ENTREPRISES
204 665 €

AMÉNAGEMENT LIAISON CYCLABLE MASSIAC LE LIORAN AXE TERMINAUX (SOLDE)
697 500 €

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE LA CELLULE D'APPUI AUX COMMUNES (TRACTEUR, BROYEUR FRONTAL)
262 130 €

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS AU LIORAN DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, LA COMMUNE DE LAVEISSIÈRE ET LE SYNDICAT MIXTE DU LIORAN
282 000 €

AIDES À L'HABITAT
350 184 €

45 Opérations = 9.8 M€
principalement à destination de

CONSTRUIRE, RÉNOVER, AMÉNAGER... PAR OÙ COMMENCER ?

Vous avez un projet de construction, l'envie de rénover un bâtiment ou d'installer une activité nécessitant un aménagement sur le territoire mais vous ne savez pas par quel bout commencer ?

Votre projet, pas à pas

Hautes Terres Communauté met à votre disposition des outils et un accompagnement de proximité pour vous conseiller dans votre projet au regard des règles d'urbanisme en vigueur.

1 Je situe mon projet

Avec le Géoportail de l'urbanisme, localisez votre terrain et identifiez les règles qui s'y appliquent (zonage, règlement) : geoportail-urbanisme.gouv.fr

Un premier réflexe simple pour savoir rapidement dans quel cadre vous vous situez.

2 Je vérifie les règles en détail

Sur le Géoportail de l'urbanisme, le règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal précise les possibilités : types de constructions, hauteurs, implantation, matériaux... Le PLUi est également disponible sur le site de Hautes Terres Communauté.

3 J'identifie mes démarches

Grâce à l'infographie "Quelles démarches pour quels travaux ?", repérez en un coup d'œil les autorisations nécessaires selon votre projet (déclaration préalable, permis de construire...).

4 Je bénéficie d'un accompagnement public de proximité

Le service commun Application du Droit des Sols (ADS) de Hautes Terres Communauté instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme pour les communes adhérentes.

En amont de votre projet, les instructeurs vous conseillent, vous orientent et vous aident à sécuriser votre dossier. Un appui concret pour gagner du temps, éviter les erreurs et avancer plus sereinement, quelles que soient la nature et la localisation de vos travaux.

Durant le projet, les instructeurs s'assurent de la complétude des dossiers.

5 Je dépose ma demande

Pour un traitement simple et rapide, déposez votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne, via la plateforme dédiée : <https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NetADS/sve/CCPSFMI5>

Les dossiers sont ensuite instruits de manière dématérialisée par le service commun ADS. Il reste également possible de déposer votre demande en format papier, directement en mairie, dans la commune où se situent les travaux.

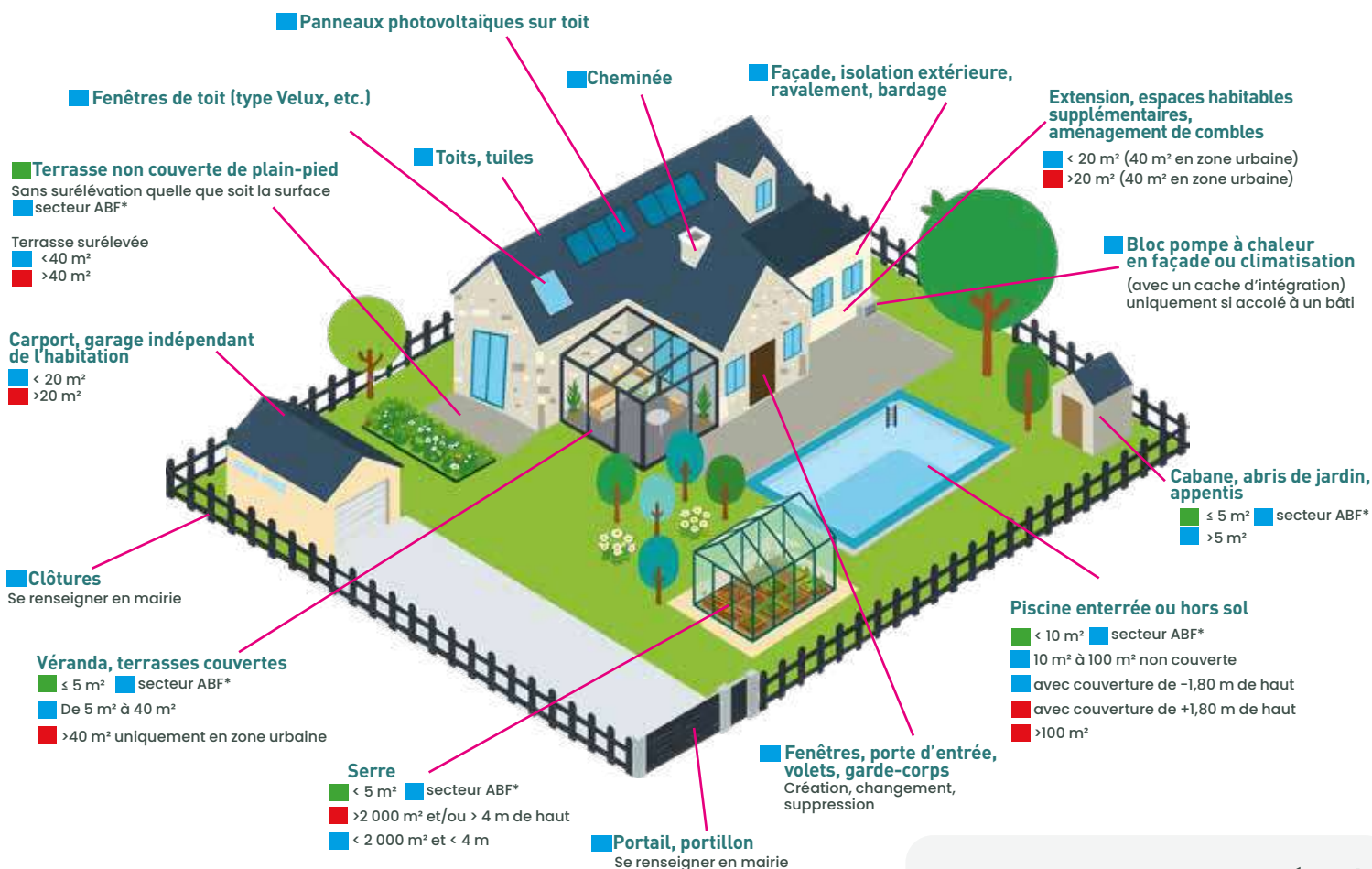
Le PLUi est également consultable en ligne, sur le site de Hautes Terres Communauté : hautesterres.fr

Près de chez vous

La Maison France Services à Murat accueille, tous les mercredis de 9h à 12h, sur RDV, des permanences dédiées aux autorisations d'urbanisme, permis de construire, d'aménager ou de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme opérationnel... échangez directement avec un interlocuteur pour faire avancer votre projet.

Retrouvez l'accès à la plateforme, les contacts pour vos questions ou un rendez-vous et les informations utiles sur le site de Hautes Terres Communauté : hautesterres.fr
Rubrique "Vivre et habiter" / "Connaître les règles d'urbanisme" / "Autorisations du droit des sols"

Clôture, terrasse, extension, construction neuve... Quelles démarches pour quels travaux ?



Même en l'absence de formalités, les règles du PLUi sont applicables (implantations...). Cette image est une projection pédagogique qui n'a aucune valeur réglementaire au titre du PLUi.

Légende

- Aucune formalité
- DP : Déclaration préalable
- PC : Permis de construire

* ABF : Architectes des Bâtiments de France

ZOOM sur... le PLUi

Un document fixe les règles du jeu : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Concrètement, c'est lui qui détermine où et comment vous pouvez construire, transformer un bâtiment ou aménager un terrain. À l'échelle de plusieurs communes, il organise le développement harmonieux et cohérent du territoire pour concilier projets des habitants, préservation des paysages et équilibre entre les usages.

Qui fait quoi ?

La communauté de communes fixe le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, selon la réglementation. Via le service ADS, mutualisé avec les communes, les demandes sont ensuite instruites. Qu'elles soient dématérialisées ou en version papier, c'est le maire de la commune sur laquelle se situent les travaux qui signe les autorisations.

Quelques dates clés :



AMÉLIORER SON LOGEMENT : À CHAQUE ÉTAPE, DES AIDES POUR VOUS ACCOMPAGNER

Isolation, chauffage, adaptation du logement, rénovation globale... améliorer son habitat représente un investissement important. Sur le territoire de Hautes Terres Communauté, plusieurs dispositifs existent pour vous accompagner, à condition de les solliciter au bon moment de votre projet.

Votre projet, étape par étape

1 Je définis mon projet et je vérifie mon éligibilité

Avant même de lancer vos travaux, il est essentiel de faire le point sur votre situation et les aides mobilisables.

Le guichet unique Cantal Rénov' Énergie vous informe gratuitement sur les dispositifs existants et vous oriente vers les solutions adaptées.

☎ 04 71 46 49 00
✉ renovenergie@cantal.fr

📍 Accueil à Aurillac (Hôtel du Département) et permanences sur le territoire (sur rendez-vous)

2 Je monte mon dossier avec un accompagnement

Une fois votre projet précisé, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour constituer votre dossier de demande d'aides, notamment dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) 2026-2027 porté par Hautes Terres Communauté.

Ce dispositif permet de financer des travaux de réhabilitation pour les propriétaires des 39 communes. Il est mis en place en partenariat avec l'État, l'ANAH, le département du Cantal et Procivis Sud Massif Central Toulouse Pyrénées et les communes du territoire.

L'opérateur SOLIHA Cantal vous accompagne à chaque étape : visite à domicile, montage du dossier, mobilisation des financements.

☎ 04 71 48 05 00
✉ cantal@solihha.fr

📍 Permanences sur le territoire (sur rendez-vous)

3 Bénéficiaire d'un Eco PTZ, je mobilise une aide complémentaire proposée par Hautes Terres Communauté

En complément d'un prêt Eco PTZ de l'État, Hautes Terres Communauté propose HT Rénov' Habitat, un dispositif expérimental pour soutenir la rénovation énergétique du bâti privé. Cette aide complémentaire est mise en place en partenariat avec le Crédit Agricole Centre France. Elle est à solliciter au moment du plan de financement, en lien avec votre conseiller bancaire Crédit Agricole.

4 Je suis accompagné par des acteurs de proximité

Tout au long de votre projet, des permanences sont organisées près de chez vous (Maisons France Services, rendez-vous avec les opérateurs...). Les conseillers France Services peuvent également vous accompagner dans vos démarches MaPrimeRénov' : création de compte, demande de subventions, etc.

Un lieu, des solutions ! Hautes Terres Communauté coordonne ces dispositifs et facilite l'accès aux bons interlocuteurs, pour un accompagnement au plus près de vos besoins...

Le bon réflexe

Anticipez : les aides se demandent avant le démarrage des travaux. Un accompagnement en amont permet d'optimiser votre projet et vos financements.

MAISONS FRANCE SERVICES : DES ESPACES MODERNISÉS POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT !

Hautes Terres Communauté est le 2ème territoire du Cantal où la fréquentation des Maisons France Services est la plus importante par rapport à sa population. Les 4 Maisons des services du territoire connaissent un engouement marqué, illustré par une hausse de 37,7 % des demandes en 2025. Si les France Services jouent effectivement un rôle essentiel en facilitant l'accès aux services publics du quotidien (informations, démarches administratives, accompagnement numérique...), elles vont aujourd'hui plus loin en s'affirmant comme des lieux vivants, utiles et fédérateurs.

Des aménagements pensés pour les usagers

Afin d'améliorer la qualité de leur accueil, 3 maisons du territoire, avec l'appui de la Banque des territoires, ont engagé une transformation de leurs espaces :

- **À Murat**, la Maison France Services fait peau neuve après 20 ans d'activité. Le nouvel aménagement améliorera la visibilité des services, tout en offrant un espace plus ergonomique et modulable pour accueillir des animations.

- **À Allanche**, l'organisation intérieure a été repensée avec la création d'un bureau confidentiel en rdc, tout en rendant l'accueil plus clair et accessible avec une nouvelle organisation différenciée des espaces tourisme et France Services.

- **À Neussargues-Moissac**, le nouvel agencement permet un espace numérique mieux identifié ainsi que la création d'une nouvelle salle de réunion et une banque d'accueil plus ergonomique

Cette dynamique se prolonge à **Massiac**, avec une nouvelle organisation différenciée des espaces d'accueil France Services et Office du Tourisme. Ces améliorations concrètes illustrent la volonté des Maisons France Services de proposer un environnement plus confortable, lisible et adapté aux besoins de chacun.



*Projections d'aménagement non contractuelles

Une proximité consolidée

Tous les mois, les conseillers France Services vont à la rencontre du public et des acteurs locaux pour faire connaître les accompagnements accessibles à tous gratuitement dans les 4 maisons du territoire : plus de 300 démarches du quotidien ! Santé, fiscalité, justice, mobilité, logement, famille, formation, emploi, retraite... Les Maisons France Services constituent un point d'appui essentiel pour l'accès aux droits et à la vie du territoire.

Des lieux où l'on vient pour une démarche... et d'où l'on repart avec des solutions, des contacts, et souvent, un peu plus de sérénité.



*Projections d'aménagement non contractuelles



HAUTES TERRES, TERRE DE VÉLOS

Territoire de caractère aux paysages préservés, Hautes Terres Communauté s'impose naturellement comme une destination prisée des cyclistes. Portée par l'essor des pratiques et les nouvelles attentes autour du slow-tourisme, la collectivité structure cette dynamique avec un Plan vélo ambitieux, tout en faisant du vélo un levier de mobilité, de santé et de sensibilisation pour tous les publics.

Une terre de vélos par nature

Hautes Terres Communauté s'impose naturellement comme un terrain de jeu privilégié pour les amateurs de vélo - VTT, gravel, route, VTC, etc- comme pour les cyclistes de haut niveau. Relief exigeant, routes peu fréquentées, paysages ouverts et préservés : le territoire offre des conditions idéales pour la pratique. Les monts du Cantal, avec leurs cols et leurs panoramas, constituent un espace d'entraînement reconnu, propice à l'effort comme au ressourcement. Des itinéraires structurants comme la Grande Traversée du Massif Central (GTMC), la Grande Traversée du Volcan à Vélo (GT2V) aussi connue sous la Véloroute 74, ou encore les nombreux circuits cyclo et VTT renforcent cette attractivité.

Ces qualités intrinsèques séduisent jusqu'aux sportifs de haut niveau, à l'image de Romain Bardet, qui évoque régulièrement le col de Fortunier ou le pont de la Gazelle parmi ses lieux d'entraînement privilégiés. Mais au-delà de la performance, le territoire répond aussi aux nouvelles aspirations des pratiquants : prendre le temps, découvrir autrement, s'inscrire dans une logique de slow-tourisme. Dans ce contexte, le Cantal et plus particulièrement Hautes Terres Communauté bénéficient d'un intérêt croissant.



Témoignage

Raoul, de l'Association Vélo du Cézallier

« Allanche, vieille cité médiévale, constitue le point de départ idéal en direction du plateau du Cézallier, pour tout cyclotouriste amateur de grands espaces. Sur ces terres d'estives nous découvrons, burons, cascades, lacs, tourbières et cirques glacières (cirque d'Artoux, commune d'Anzat le Luguët). La route des cols en Cézallier permet de pédaler en toute quiétude au son du tintement des clarines des vaches salers. Les randonnées entre 835 m et 1230m permettent de contempler la chaîne des Dômes (Sancy) et les monts du Cantal.»

Retrouvez la nouvelle carte des itinéraires vélo sur le territoire de Hautes Terres dans les bureaux de l'Office du Tourisme

Une dynamique accompagnée et structurée par Hautes Terres

Face à cette évolution des pratiques et à la démocratisation du vélo sous toutes ses formes avec assistance électrique, Hautes Terres Communauté a choisi d'accompagner et d'organiser cette dynamique. L'adoption du Plan vélo en 2023 marque une étape clé, avec une stratégie structurée autour de quatre axes : développer les infrastructures, encourager les usages, sensibiliser les publics et valoriser l'image du territoire.

Des projets concrets traduisent cette ambition, comme la création d'une liaison cyclable entre Massiac et Le Lioran, ou encore la mise en place de dispositifs facilitant l'accès à la pratique, notamment la location longue durée de vélos à assistance électrique.



Chiffres-Clefs



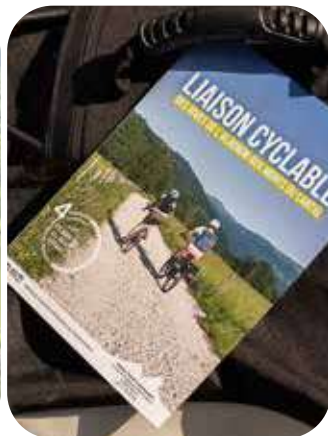
- 7 parcours cyclos, 700 km d'itinéraires
- 27 parcours de VTT, 302 km balisés et entretenus
- 1 parcours véloroute V74 GT2V et 1 itinérance à VTT-Gravel GTMC, avec une variante « Monts du Cantal »
- 1 liaison cyclable avec 3 secteurs et 2 connexions route et VTT : 33,5 km de liaison aménagés et sécurisés et 64 km de jonction.
- 1 Bike -Parc au Lioran avec 8 pistes de DH et 3 d'enduro
- 1 espace ludique VTT à Prat de Bouc
- 1 espace d'apprentissage à la maniabilité du vélo à Laveissière
- 1 vélorail, 4 circuits en aller-retour sur le Cézallier et deux gares de départ
- 17 bornes de recharge
- 3 stations de lavage
- 14 VTCAE en location longue durée
- 17 établissements labelisés
- 5 accompagnateurs spécialisés
- 6 magasins et professionnels du vélo
- 5 clubs et associations



Une culture vélo qui irrigue l'ensemble du territoire

Cette approche globale se traduit par un renforcement en 2026 d'une présence du vélo dans de nombreux champs de l'action publique : animations dans les centres de loisirs, ateliers au FabLab, actions des Maisons France Services, initiatives culturelles ou encore événements comme « Mai à vélo ».

Hautes Terres Communauté ne devient pas une terre de vélos par décret : elle l'est par ses paysages, ses usages, ses acteurs et les dynamiques engagées. Une identité qui se construit dans le temps, au service des habitants comme de l'attractivité du territoire.



Le vélo, un enjeu de mobilité et de santé pour tous

Au-delà du loisir et du tourisme, le vélo s'impose également comme un véritable enjeu de mobilité du quotidien, en particulier dans un territoire rural. Il offre une alternative complémentaire à la voiture pour les déplacements de proximité, intra-bourg ou entre centre-bourgs.

Sensibilisation et apprentissage sont de mise pour accompagner cette transformation. Dès le plus jeune âge, les enfants sont initiés à la pratique avec la draisienne, puis accompagnés vers l'autonomie grâce au dispositif « Savoir rouler à vélo ». Pour les seniors, le programme « Roulez seniors » permet de reprendre une activité physique en douceur, souvent grâce au vélo à assistance électrique, avec des bénéfices directs en matière de santé, d'autonomie et de lien social.

Les événements à venir

- La saison culturelle de Hautes Terres vous propose un hommage sportif, poétique et déjanté à la Grande Boucle avec « C'est pas du vélo », Cie Monde à part, le dimanche 28 juin à 17h au Col de Prat de Bouc.

Réservations Hautes Terres Tourisme 04 71 20 48 43

– billetterie en ligne.

- Entre sérigraphie, couture, création de stickers, le Fablab vous propose plusieurs ateliers pour personnaliser votre vélo tout au long de l'année. Retrouvez le programme sur hautesterres.fr « Roulez, petits vélos ! » : une série d'ateliers autour du vélo sont proposés aux tout-petits toute l'année par le Relais Petite Enfance. [Retrouvez le programme sur hautesterres.fr](http://hautesterres.fr)

- Pour prolonger le plaisir de la découverte du vélo pour les petits, Graines de Bikers revient à Prat de Bouc cet été !

- Vous êtes fan de jeux de société ? Les Maisons France Services et le FabLab vous proposent de découvrir Flamme Rouge, jeu de plateau et de stratégie. Vivez toutes les sensations d'une course cycliste dans un jeu de parcours captivant et réaliste.



Le Tour de France traverse Hautes Terres Communauté le 14 juillet

Le mardi 14 juillet 2026, le territoire de Hautes Terres Communauté accueillera la 10^e étape du Tour de France entre Aurillac et Le Lioran. Une étape de montagne spectaculaire de 167 km qui traversera plusieurs communes du territoire et empruntera certains des cols emblématiques du Cantal.

Après un départ d'Aurillac, les coureurs passeront notamment par le col de Prat de Bouc, Murat, Dienne, Lavigerie, le Pas de Peyrol – Puy Mary, puis le col du Pertus avant une arrivée au Lioran. Un tracé exigeant, au cœur des paysages volcaniques du Massif cantalien, qui promet une forte affluence et un beau spectacle sportif.

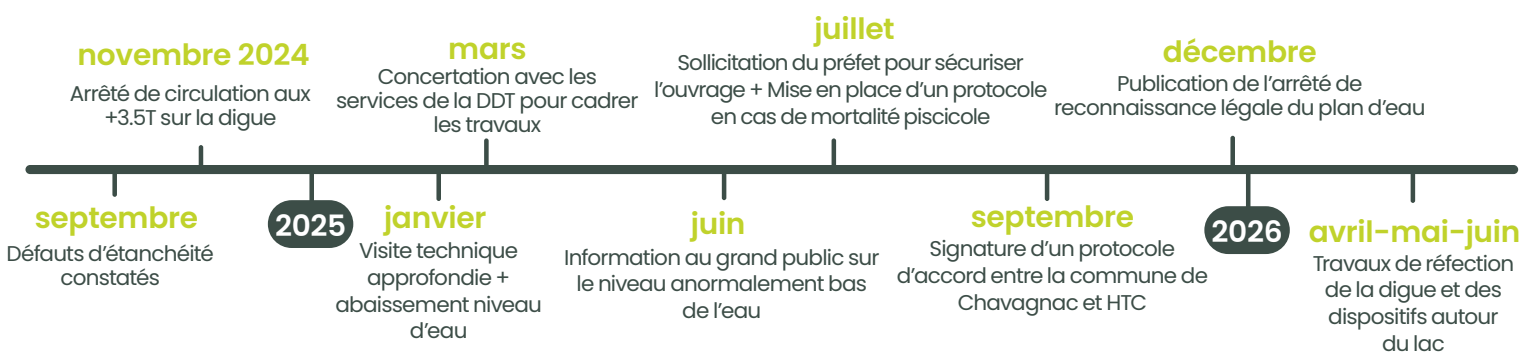


ZOOM SUR LE LAC DU PÊCHER

Emblématique du territoire de Hautes Terres Communauté, le Lac du Pêcheur est profondément ancré dans le cœur des habitants. Sa valeur patrimoniale lui confère le label d'Espace Naturel Sensible depuis 2005 et témoigne de sa richesse écologique et paysagère. Retour sur les dernières nouvelles autour de l'ENS du Lac du Pêcheur.

Un paysage apprécié menacé

Sur site, réputé pour la beauté de son plan d'eau et fortement apprécié des pêcheurs, l'abaissement significatif du niveau de l'eau en septembre 2024 alerte les services de Hautes Terres Communauté. Et pour cause : des défauts d'étanchéités sont constatés sur la digue retenant le lac. Des travaux sont alors indispensables pour préserver le site et son accès. L'année 2025 est donc consacrée à la préparation de l'intervention :



Des travaux adaptés au contexte

Afin de limiter au maximum les impacts paysagers et environnementaux, le choix d'une vidange partielle du plan d'eau et d'un assèchement localisé a permis à l'entreprise d'intervenir en toute sécurité sur la digue. Cette période de travaux a également été l'occasion pour les services de Hautes Terres Communauté, de réhabiliter les sols du ponton handipêche et de l'observatoire ornithologique.

Une coordination essentielle

Depuis 2024, l'étroite collaboration entre Hautes Terres Communauté, la commune de Chavagnac, les services de l'État (DDT) et les acteurs du site et de l'environnement a été la clé pour mener ce projet de bout en bout. La mise en place des travaux a impliqué des prises de décisions administratives indispensables pour le site qui faciliteront sa gestion dans le futur.



Le ponton handipêche du Lac du Pêcheur se refait une beauté !

Soucieuse de permettre à tous de profiter de la beauté des lieux et en toute sécurité, Hautes Terres Communauté a entamé des travaux de rénovation du platelage du ponton handipêche. 13 journées de travail ont été nécessaires aux équipes techniques et au chantier d'insertion de Hautes Terres Communauté pour mener à bien cette opération, malgré la météo capricieuse. Ils ont ensuite entamé la rénovation du sol de l'observatoire ornithologique. Ces réhabilitations s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion de l'ENS, avec le soutien du Conseil Départemental du Cantal et de l'Union Européenne (FEDER).

QUOI DE NEUF ?

Pastoralisme et vélo cet été au programme du centre de loisirs

L'ouverture de l'accueil de loisirs approche à grands pas, et avec elle l'été et son lot d'animations estivales. Cette année, les temps phares tourneront autour du vélo et du pastoralisme. Pour l'épanouissement des enfants, des activités de loisirs, de découverte et des sorties éducatives seront proposées au fil des semaines. Les programmes sont disponibles à partir du 23 juin 2026. Inscriptions et réservations possibles jusqu'au lundi 29 juin 2026 pour les trois sites : Allanche, Massiac et Murat.

Plus d'informations sur www.hautesterres.fr.



Un médecin près de chez vous, des permanences médicales à Murat 2 jours par mois.

Dans le cadre du Pacte de lutte contre les déserts médicaux, en lien avec la commune, l'hôpital et l'ARS, des permanences avec un médecin généraliste sont organisées au Centre hospitalier de Murat.

Les conseillers des Maisons France Services vous accompagnent dans la prise de rendez-vous.

Appelez le 04 71 20 28 88 pour plus d'informations.

Inscriptions aux transports scolaires

La Région Auvergne-Rhône-Alpes lance les inscriptions au transport scolaire pour la rentrée 2026 du 2 juin au 19 juillet 2026. Les transports scolaires sont gratuits pour les élèves de maternelle et de primaire ayants-droits. Pour les élèves inscrits au collège ou au lycée ayants-droits, le montant de l'abonnement est de 130 €.

Pour tous les élèves non-ayants-droits le montant de l'abonnement est de 225 €.

L'ensemble des modalités pratiques (conditions d'éligibilité, démarches d'inscription, calendrier, contacts utiles...) est à retrouver sur laregionvoustransporte.fr, en appelant **04 8000 7000 Allo la Région vous transporte** - ou en contactant le service transport scolaire de Hautes Terres Communauté au **06 78 51 83 90** - transportscolaire@hautesterres.fr



Prat de Bouc célèbre le Tour de France

Un été exceptionnel attend Prat de Bouc, avec le passage du Tour de France le 14 juillet pour une journée qui promettra d'être mémorable. La Maison du Col accueillera les visiteurs pendant les vacances à partir du 27 juin jusqu'au 06 septembre. Un espace ludique VTT « ouvrira ses pistes » pour la première fois. Entre activités de pleine nature, patrimoines et trésors naturels, chacun trouvera de quoi profiter de la montagne. Un été où sera aussi mis à l'honneur, l'année internationale du pastoralisme au travers d'animations. Vivement l'été !

Un nouvel outil de réservation en ligne - COSOFT

Depuis mai 2026, réserver un bureau dans l'un des espaces de télétravail de Hautes Terres Communauté devient plus simple. Un nouvel outil en ligne, Cosoft, est désormais accessible directement depuis le site internet de la collectivité.

Concrètement

En quelques clics, vous pouvez consulter les disponibilités en temps réel, choisir votre créneau et réserver votre poste de travail, quel que soit le site : la Cocotte Numérique à Murat, mais aussi Massiac, Neussargues-Moissac ou Allanche.

Que vous ayez un besoin ponctuel pour une journée de travail au calme, ou un projet à développer sur la durée, ces espaces s'adaptent à vos usages. Des formules à l'année, à tarif préférentiel, sont proposées aux entrepreneurs et porteurs de projets du territoire.

Avec ce nouvel outil, Hautes Terres Communauté facilite l'accès à ses services et accompagne concrètement les nouvelles façons de travailler, au plus près de vos besoins.

Directeur de publication : Didier Achalme

Coordination et rédaction :

Service Communication - Hautes Terres Communauté

Crédits photos : Hautes Terres Communauté, Hautes Terres

Tourisme - © Bastien Bechon, Kevin Lauret, Jérémie Mazet.

Infographie p.13 inspirée du Mag du Pays de Lumbres n°12

ISSN version papier : 2966-5027

ISSN version en ligne : 2781-2936

Conception : MD DESIGN 15 - Manon Deflisque

Infos pratiques...

Hautes Terres Communauté
☎ 04 71 20 22 62 ✉ contact@hautesterres.fr

Maisons France Services

Allanche : 04 71 20 48 43

Massiac : 04 71 23 07 76

Murat : 04 71 20 28 88

Neussargues : 04 71 23 13 62

Hautes
Terres communauté
Terres de Volcan

Pour suivre l'actualité sur le web

www.hautesterres.fr   

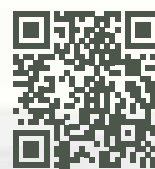


Impression : Champagnac
Impression sur papier PEFC

ET SI VOUS RESTIEZ ?

Ici,

Hautes Terres Communauté
facilite votre installation
et soutient vos projets
professionnels,
à chaque étape.



*Découvrez
nos services*



Vous avez un projet de développement d'activité professionnelle ?

Contactez Amélie Chavarot Julhes
Responsable du service Economie, Emploi et Agriculture
04 71 20 22 62 | animeco@hautesterres.fr

Hautes Terres Communauté

4, Rue du Faubourg
Notre-Dame 15 300 Murat

04 71 20 22 62
contact@hautesterres.fr
hautesterres.fr



Le Cantal accompagne les futurs habitants dans leur projet de changement de vie.
En vous inscrivant sur <https://demarches.cantal.fr>, un interlocuteur unique pourra répondre à toutes vos questions !